



Choisir temps partiel ou congés sans soldes

Par **la debutante**, le **03/12/2014** à **15:42**

Bonjour,

J'espère que je m'adresse au bon endroit et que quelqu'un pourra me répondre.

Je suis actuellement à temps complet à 38,5h par semaine, dans une petite entreprise. Je bénéficie donc de RTT.

Pour un projet personnel, je souhaiterais travailler que 4 jours par semaine afin de garder 1 jour pour moi.

Je souhaiterais donc savoir quel est la meilleure solution pour moi, le congés sans soldes ou le temps partiel ?

Si je passe à temps partiel et que je souhaite repasser à temps complet, l'entreprise peut-elle s'y opposer ?

Et pour finir, qu'elle est la meilleures solution du point de vu de l'entreprise ?

Je vous remercie par avance de votre aide.

Par **P.M.**, le **03/12/2014** à **17:00**

Bonjour,

Sauf disposition particulière à la Convention Collective applicable, le congé sans solde n'est régi par aucune règle, l'employeur peut donc s'y opposer de même qu'il peut refuser le passage à temps partiel...

Par **la debutante**, le **09/12/2014** à **10:23**

Bonjour,

Et merci pmtedforum.

Cordialement ,